

L'ANC accuse Desmond Tutu de "blasphème" et de "sacrilège"

@rib News, 04/04/2009 â€” D'aprÃ©s AFP Jeudi, le Nobel de la paix Desmond Tutu a provoquÃ© la colÃ¨re du CongrÃ©s national africain (ANC, au pouvoir) en dÃ©clarant n'Ãªtre pas enthousiaste Ã l'idÃ©e de voir Jacob Zuma, 66 ans, Ã la tÃªte du pays. L'ANC, en pleine campagne pour les Ã©lections gÃ©nÃ©rales du 22 avril, a peu apprÃ©ciÃ© les critiques formulÃ©es par l'ancien archevÃªque du Cap. InterrogÃ© par une radio sud-africaine le 2 avril, le Prix Nobel de la Paix 1984 a indiquÃ© qu'il n'Ã©tait "pas impatient d'avoir Jacob Zuma pour prÃ©sident". Par ailleurs, le Parquet sud-africain a prolongÃ© vendredi, Ã moins de trois semaines des Ã©lections gÃ©nÃ©rales, le suspens sur un Ã©ventuel abandon des poursuites pour corruption qu'il pÃ©sent sur le grand favori de la course Ã la prÃ©sidence, Jacob Zuma.

"S'il est innocent comme il le dit, alors, pour l'amour de Dieu, qu'il laisse un tribunal le reconnaÃªtre", avait rÃ©clamÃ© l'ancien archevÃªque anglican du Cap. Le sujet tend Ã occulter les autres thÃ©mes de campagne et les services du procureur gÃ©nÃ©ral (NPA) ont remis Ã lundi leur dÃ©cision sur les prochaines Ã©tapes du dossier, initialement annoncÃ©e par vendredi. Un point de presse aura lieu lundi, a indiquÃ© le porte-parole du NPA, Tlali Tlali, citÃ© par l'agence Sapa. "La dÃ©cision pourra aller dans un sens comme dans l'autre", a-t-il ajoutÃ©. Jacob Zuma, chef de l'ANC, est accusÃ© d'avoir reÃ§u des pots-de-vin d'une succursale du groupe d'armement franÃ§ais Thales. AprÃ©s plusieurs rebondissements de procÃ©dure et la condamnation en 2005 de son conseiller financier, il a Ã©tÃ© inculpÃ© pour corruption, racket et fraude fiscale en dÃ©cembre 2007. L'ouverture de son procÃ©s reste pour l'instant fixÃ©e au 25 aoÃ»t. Mais d'ici lÃ, compte-tenu de l'ultramajoritÃ© de l'ANC, il est quasiment certain d'accÃ©der Ã la prÃ©sidence de la RÃ©publique, Ã l'issue du scrutin du 22 avril. Selon un sondage Ipsos publiÃ© vendredi, l'ancien mouvement de lutte contre l'apartheid dispose en effet de 64,7% des intentions de vote. Ce score n'est que lÃ©gÃ¨rement infÃ©rieur aux prÃ©s de 70% des voix obtenues par l'ANC aux derniÃ©res Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2004, malgrÃ© l'apparition du CongrÃ©s du peuple (COPE), fondÃ© en dÃ©cembre par dissidents qui ne recueillent pour l'instant que 8,9% des intentions de vote. En Afrique du Sud, le chef de l'Etat est Ã©lu par l'AssemblÃ©e nationale aprÃ©s les Ã©lections gÃ©nÃ©rales. L'ANC rÃ©pÃ©te depuis des mois que Jacob Zuma sera son candidat, que les poursuites contre lui soient abandonnÃ©es ou pas. Selon la Constitution, seules les personnes condamnÃ©es Ã des peines de prison sont inÃ©ligibles. Par ailleurs, aucun mandat Ã©lectif ne gÃªle les poursuites. Si l'inculpation de Jacob Zuma n'est pas levÃ©e, il pourra donc Ãªtre jugÃ© comme n'importe quel citoyen, mÃªme s'il est le prÃ©sident du pays, ce qui pourrait Ãªtre embarrassant pour l'image de l'Afrique du Sud, selon des commentateurs. Depuis deux semaines, le sujet fait la une des quotidiens, qui se disent certains que le Parquet abandonnera le dossier avant les Ã©lections, en se basant sur de nouveaux Ã©lÃ©ments transmis rÃ©cemment par la dÃ©fense de Jacob Zuma. Ces Ã©lÃ©ments sont censÃ©s confirmer la thÃ©se des partisans du tribun zoulou, qui assurent depuis des annÃ©es que leur dirigeant est victime d'un complot politique orchestrÃ© par l'ex-chef d'Etat Thabo Mbeki. Le principal parti d'opposition, l'Alliance dÃ©mocratique (DA), s'est par avance Ã©levÃ© contre l'Ã©ventuel abandon de plus de huit ans d'enquÃªte, tout en estimant que "le dÃ©lai dans l'annonce de la dÃ©cision du NPA attestait des profondes divisions en son sein". "Presque tous les acteurs de ce drame sordide ont dÃ©sormais intÃ©rÃªt Ã l'enterrer. Mais une conspiration en ce sens serait un scandale incommensurable et ferait un tort irÃ©parable Ã notre dÃ©mocratie", a dÃ©clarÃ© sa chef, Helen Zille. Ndlr : Pour rappel, c'est l'Afrique du Sud qui conduit la mÃ©diation rÃ©gionale dans le processus de paix au Burundi. Avant son limogeage en 2005 de la vice-prÃ©sidence sud-africaine, Jacob ZUMA Ã©tait le principal reprÃ©sentant de la mÃ©diation sud-africaine au Burundi.